

L'accompagnement de la personne polyhandicapée : bonne(s) pratique(s)

Durée : 2 jour(s) (14,00 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

La formation aborde les recommandations de bonnes pratiques portant sur « l'accompagnement de la personne polyhandicapée et sa spécificité », publiées par l'HAS en novembre 2020. Afin de faciliter l'appropriation, les connaissances se construiront par les savoirs professionnels et expérientiels abordés par thématiques, complétées si besoin des recommandations de l'HAS.

Les objectifs sont de :

- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques
- Interroger les pratiques, les points d'attention et de vigilance

PUBLIC :

Professionnels des structures du secteur médico-social travaillant auprès de personnes en situation de polyhandicap

PREREQUIS :

Aucun prérequis

CONTEXTE :

La stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale 2017-2021, dans son volet polyhandicap, définit les priorités pour améliorer la qualité de vie des personnes polyhandicapées. L'une des actions prévoit de « promouvoir les bonnes pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées et soutenir le questionnement éthique », objectif qui s'est traduit par la parution de recommandations de bonnes pratiques fin 2020. Cette publication participe également à l'objectif de « favoriser la communication des personnes polyhandicapées ».

Afin que les professionnels s'approprient plus facilement ces recommandations, ces dernières sont déclinées en plusieurs documents thématiques. Le premier document définit la démarche d'accompagnement de la personne polyhandicapée considérée comme une personne actrice et citoyenne. Les autres documents abordent différentes dimensions (les dimensions fonctionnelles ; la santé ; la vie quotidienne ; les transitions et la fin de vie ; les professionnels et les familles).

Les objectifs de cette recommandation sont de :

- Favoriser le bien-être et la qualité de vie de la personne polyhandicapée.
- Accompagner les professionnels et les familles dans la prise en compte des spécificités des besoins de la personne polyhandicapée et du développement de ses capacités.
- Changer le regard de la société (et des professionnels) sur la personne polyhandicapée.

PROGRAMME :

Jour 1

- Introduction : contexte et préambule
- La personne polyhandicapée, actrice et citoyenne
- Les dimensions fonctionnelles :
 - Principes communs aux évaluations fonctionnelles
 - Communication et habilités sociales
 - Cognition et apprentissages
 - Sensorialité et motricité
- La vie quotidienne
 - Les actes essentiels
 - Cultures, loisirs, sports, vacances
 - Habitat et cadre de vie

Objectifs pédagogiques du J1 :

- Formaliser les bonnes pratiques professionnelles à partir de ses connaissances, ses expériences et des échanges



- Repérer les bonnes pratiques et axes d'amélioration concernant la considération de la personne polyhandicapée, la dimension fonctionnelle et la vie quotidienne

Jour 2

- La santé
 - La douleur
 - Les comportements-problèmes
 - La parcours de soin
- Les transitions et la fin de vie
 - Les grandes étapes de la vie selon l'âge
 - Les transitions dans la parcours d'accompagnement
 - La fin de vie
- Les professionnels et la famille
 - Les professionnels et l'organisation des ressources
 - La place de la famille et le soutien des aidants

Objectifs pédagogiques du J2 :

- Repérer les bonnes pratiques et axes d'amélioration concernant la santé, les transitions et la fin de vie ainsi que la place des professionnels et de la famille
- Connaître les dimensions thématiques visées par les recommandations

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Mises en évidence de bonnes pratiques lors d'échanges orientés selon des thématiques, ajustées et complétées par des apports théoriques diffusé par l'HAS

Réveil pédagogique en début de jour 2

MODALITES D'EVALUATION :

- Un quizz permet de mesurer les connaissances en début de formation
- Carte conceptuelle : ce que je ne ferai plus, ce que je continuerai à faire, ce que je ferai

MODALITES D'INSCRIPTION :

Modalités d'inscription :

Inscription en ligne obligatoire.

Coût de la formation :

Contributeur : 310 €/participant

Non contributeur : 410 €/participant

Aucun paiement n'est demandé à l'inscription. Le règlement se fera à l'issue de la formation (ou en fin de trimestre pour les formations longues), par virement bancaire ou par chèque.

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, le CREAI pourra proposer une autre date sur un autre lieu, voire annuler la formation au plus tard 10 jours avant la date de la session.

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contributeurs au CREAI : 1160€ par jour

Non-contributeurs au CREAI : 1450€ par jour

(pour un groupe de 15 personnes maximum)

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est ▪ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51